

(N° 20.)

---

## SÉNAT DE BELGIQUE.

---

SESSION DE 1897-1898.

---

### Projet de Loi contenant le Budget des Recettes et des Dépenses pour ordre de l'exercice 1898.

(Voir les n<sup>os</sup> 102, XIV, session de 1896-1897, 3, XIV et 49, session de  
1897-1898, de la Chambre des Représentants.)

---

### LÉOPOLD II, ROI DES BELGES,

*A tous présents et à venir, Salut.*

Les Chambres ont adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

#### ARTICLE UNIQUE.

Les recettes et les dépenses pour ordre de l'exercice 1898 sont évaluées respectivement à la somme de un milliard deux cent soixante-huit millions huit cent nonante et un mille trois cent trente-six francs quatre-vingt-quatre centimes (fr. 1,268,891,336-84), conformément au tableau ci-annexé.

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> février 1898.

*Les Secrétaires,*

A. HUYSHAUWER.  
Jules DE BORCHGRAVE.

*Le Président de la Chambre  
des Représentants,*

A. BEERNAERT.

**BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE  
de l'exercice 1898.**

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
<b>TITRE I. — Fonds de tiers.</b>			
<b>CHAPITRE PREMIER.</b>			
FONDS DE TIERS DÉPOSÉS AU TRÉSOR ET DONT LE REMBOURSEMENT A LIEU AVEC L'INTERVENTION DU MINISTRE DES FINANCES.			
1	Cautionnements versés en numéraire dans les caisses du Trésor par les comptables de l'État, les receveurs communaux et les receveurs des hospices et des bureaux de bienfaisance, pour sûreté de leur gestion, et par des contribuables, négociants ou commissionnaires, en garantie du paiement de droits de douane, d'accise, etc. . . . .	11,000,000 »	
2	Cautionnements versés en numéraire par les entrepreneurs, adjudicataires, concessionnaires de travaux publics, et par les agents commerciaux. . .	2,100,000 »	
3	Fonds provinciaux. { Versements faits directement dans la caisse de l'État. . . . . 3,300,000 » Impôts recouvrés par les comptables de l'Administration des contributions di- rectes, douanes et accises, déduction faite des frais de perception . . . 12,500,000 » Revenus recouvrés par les comptables de l'Administration de l'enregistrement et des domaines, déduction faite des frais de perception . . . . . 500,000 »	16,300,000 »	
4	Fonds communal institué par la loi du 18 juillet 1860. . . . .	34,544,480 »	
5	Réserve du fonds communal (art. 2 de la loi du 20 décembre 1862) . . .	380,000 »	
6	Fonds spécial des communes (lois du 19 août 1889 et du 30 décembre 1896). . .	6,299,321 »	
7	Fonds locaux. — Versements faits par les communes pour être affectés, par l'autorité provinciale, à des dépenses locales. . . . .	350,000 »	
8	Dépôts effectués chez les receveurs des contributions directes pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	1,500,000 »	
9	Versements effectués chez les receveurs des contributions par les trésori- ers des succursales de la Caisse d'épargne et de retraite . . . . .	700,000 »	
10	Dépôts effectués chez les receveurs de l'enregistrement et des domaines pour le compte de la Caisse générale d'épargne et de retraite . . . . .	40,000 »	
11	Remboursements de prêts agricoles faits par la Caisse générale d'épargne et de retraite. . . . .	350,000 »	
12	Dépôts effectués chez les percepteurs des postes pour le compte de la Caisse générale d'épargne, de la Caisse de retraite et de la Caisse d'assurance. . . . .	145,000,000 »	732,055,801 »
13	Caisse de retraite instituée par la loi du 16 mars 1865. . . . .	1,200,000 »	
14	Caisse des veuves et orphelins du Département des Finances . . . . .	1,200,000 »	
15	— — — — des Chemins de fer, Postes et Télégraphes . . . . .	1,000,000 »	
16	— — — — de l'Intérieur et de l'Instruc- tion publique . . . . .	250,000 »	
17	— — — — des Affaires étrangères . . . . .	100,000 »	
18	— — — — de la Justice . . . . .	150,000 »	

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
19	Caisse des veuves et orphelins des professeurs, fonctionnaires et employés de l'ordre administratif et enseignant de l'Administration de l'Instruction publique . . . . .	250,000 »	
20	— — — des professeurs et instituteurs communaux . . . . .	1,500,000 »	
21	— — — de l'ordre judiciaire . . . . .	580,000 »	
22	— — — des officiers de l'armée . . . . .	1,000,000 »	
23	Caisse de prévoyance des pilotes et autres agents de la marine . . . . .	100,000 »	
24	Caisse centrale de prévoyance des secrétaires communaux . . . . .	255,000 »	
25	Masse d'habillement de l'Administration des chemins de fer de l'État . . . . .	700,000 »	
26	Caisse de remplacement par le Département de la Guerre . . . . .	4,000,000 »	
27	Caisse de retraite et de secours des ouvriers du chemin de fer . . . . .	2,000,000 »	
28	Recettes effectuées par l'Administration des chemins de fer de l'Etat pour le compte des sociétés concessionnaires et restitutions au Budget pour ordre comme valeurs de remploi . . . . .	5,800,000 »	
29	Recettes effectuées par l'Administration des Postes pour le compte des administrations postales étrangères avec lesquelles elle est en relation . . . . .	2,000,000 »	
30	Recettes effectuées par l'Administration des Télégraphes pour le compte des offices télégraphiques avec lesquels elle est en relation . . . . .	2,100,000 »	
31	Fonds pour l'encouragement du service militaire . . . . .	17,000 »	
32	Fonds de toute autre nature versés dans les caisses du Trésor public, pour le compte de tiers . . . . .	100,000 »	
33	Encaissement et paiement des effets de commerce par la poste . . . . .	485,000,000 »	
34	Remise des correspondances par exprès . . . . .	20,000 »	
35	Fonds de prévision monétaire (loi du 17 mai 1886, art. 2) . . . . .	20,000 »	
36	Fonds disponibles des établissements de bienfaisance et d'aliénés . . . . .	200,000 »	
37	Bureau international pour la publication des tarifs douaniers . . . . .	126,000 »	
38	Payements de la Caisse des dépôts et consignations pour le compte de la Caisse d'épargne . . . . .	5,800,000 »	
39	Taxes internationales pour l'enregistrement des marques de fabrique et de commerce. (Loi du 15 juin 1892.) . . . . .	2,000 »	
40	Bureau spécial institué en exécution de l'article 82 de l'Acte général de la Conférence de Bruxelles . . . . .	12,000 »	
41	Fonds provenant de la rétribution payée par les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'Etat . . . . .	20,000 »	
42	Masse d'habillement et d'équipement des employés de la douane . . . . .	170,000 »	
<b>CHAPITRE II.</b>			
FONDS DE TIERS DÉPOSÉS AU TRÉSOR ET DONT LE REMBOURSEMENT A LIEU DIRECTEMENT PAR LES COMPTABLES QUI EN ONT OPÉRÉ LA RECETTE.			
MINISTÈRE DES FINANCES.			
<i>Administration des contributions directes, douanes et accises.</i>			
43	Répartition du produit des amendes, saisies et confiscations en matière de contributions directes, douanes et accises (caisse du contentieux) . . . . .	1,000,000 »	

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
44	Fonds réservé dans le produit des amendes, saisies, confiscations et préemptions . . . . .	175,000 »	
45	Impôts et produits recouvrés au profit des communes . . . . .	22,000,000 »	
46	Sommes versées pour garantie de droits et d'amendes éventuellement dus.	1,500,000 »	
47	Frais payés aux commissaires spéciaux (art. 88 de la loi communale) . .	6,000 »	
	<i>Administration de l'enregistrement et des domaines.</i>		
48	Amendes diverses et autres recettes soumises et non soumises aux frais de régie . . . . .	260,000 »	
49	Amendes et frais de justice en matière forestière. . . . .	10,000 »	
50	Consignations de toute nature. . . . .	9,000,000 »	
	MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.		
	A. — <i>Administration des chemins de fer.</i>		
51	Encaissement et paiement pour le compte de tiers du chef de transport de marchandises (déboursés et remboursements) . . . . .	70,000,000 »	
52	Prix de transport afférent aux parcours effectués sur les chemins de fer dont les gares ne sont pas tarifées directement avec celles du chemin de fer de l'État (ports au delà). . . . .	90,000 »	
53	Comptes pour ordre. . . . .	7,000,000 »	
	B. — <i>Administration des postes.</i>		
54	Encaissement et paiement de quittances pour compte de tiers. . . . .	255,000,000 »	512,916,000 »
55	Fonds confiés à la poste et rendus payables sur mandats et bons de poste. . . . .	158,500,000 »	
56	Abonnements-poste aux journaux payés aux éditeurs . . . . .	2,000,000 »	
57	Encaissement et paiement de coupons . . . . .	1,500,000 »	
	C. — <i>Administration des Télégraphes.</i>		
58	Provisions versées par les abonnés au téléphone en garantie du paiement des taxes de leurs communications . . . . .	40,000 »	
	D. — <i>Administration de la Marine.</i>		
59	Remboursement des droits de pilotage à l'Administration néerlandaise . .	25,000 »	
60	Remboursement à la ville d'Ostende de la moitié du droit de passage aux écluses (arrêté royal du 10 juin 1822). . . . .	6,000 »	
	MINISTÈRE DE LA JUSTICE.		
61	Masse des détenus (administration des prisons) . . . . .	218,000 »	
62	Colonies agricoles de bienfaisance, dépôts de mendicité et maisons de refuge de l'État . . . . .	2,800,000 »	
63	Colonies et asiles d'aliénés de l'État. . . . .	1,510,000 »	
64	Institution royale de Messines . . . . .	170,000 »	

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.
	<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b>		
65	Pensions payées par les élèves de l'Institut agricole de l'État . . . . .	40,000 »	
66	Rétributions payées par les élèves de l'École de médecine vétérinaire de l'État. . . . .	10,000 »	
67	Produit des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	56,000 »	
	<b>TITRE II. — Dépenses sur ressources spéciales.</b>		
	<i>Fonds spéciaux rattachés aux fonds de tiers et dont il n'est disposé qu'en vertu d'ordonnances visées par la Cour des comptes.</i>		
	<b>§ 1<sup>er</sup>. — SUBSIDES. — PARTS CONTRIBUTIVES DE TIERS DANS LA DÉPENSE DE TRAVAUX PUBLICS.</b>		
68	Subsidés offerts à l'État pour construction de routes . . . . .	75,000 »	
69	Subsidés pour travaux d'utilité publique . . . . .	80,000 »	
70	Part d'intervention des provinces, des communes et des particuliers intéressés, dans la dépense de travaux d'amélioration du régime de l'Yser.	400 »	1,155,400 »
71	Fonds provenant de l'intervention de tiers dans les dépenses de premier établissement, d'extension ou de parachèvement de chemins de fer .	4,000,000 »	
	<b>§ 2. — FONDS DE REMPLOI.</b>		
	<i>Vente ou cession de vieux matériaux et objets hors d'usage; vente d'objets divers; remboursement d'avances budgétaires; taxes, redevances et droits divers.</i>		
	<b>MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.</b>		
72	Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de la délivrance des certificats de capacité pour l'enseignement du dessin, de la gymnastique, des travaux à l'aiguille, des travaux manuels (écoles de garçons), de l'économie domestique et de l'agriculture (enseignement primaire) ainsi que pour l'enseignement dans les écoles gardiennes (jardins d'enfants). . . . .	8,000 »	
73	Produit du Tir national . . . . .	2,000 »	
74	Produit de la vente de moulages provenant du Musée royal d'histoire naturelle . . . . .	7,200 »	
	<b>MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS.</b>		
75	Remboursement d'avances faites par l'Administration des Ponts et Chaussées pour le renflouement ou la destruction de bateaux sombrés et pour réparations d'avaries occasionnées aux ouvrages des ports ou des voies navigables . . . . .	20,000 »	
76	Atelier de photographie des ponts et chaussées. Produit de la vente de plans, documents, publications, annales, etc., affecté au paiement de fournitures, de frais de surveillance, de clichés, d'autographies, de salaires d'ouvriers temporaires . . . . .	16,000 »	
77	Produit du Jardin botanique. . . . .	100 »	
78	Redevances des fabricants placés sous le contrôle des laboratoires d'analyses de l'État . . . . .	8,500 »	
79	Inspection sanitaire des animaux domestiques importés dans le pays. — Produit des droits de contrôle . . . . .	50,000 »	

N <sup>OS</sup> DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL PAR CHAPITRE.	
80	Produit des taxes d'expertise des viandes. . . . .	35,000 »		
81	Produit des conférences ; produit des examens pour l'obtention du certificat d'expert-inspecteur des viandes ; prélèvement et analyses d'échantillons.	3,000 »		
82	Produit de la vente du bulletin du service d'inspection des denrées alimentaires	1,600 »		
83	Service sanitaire des ports de mer et des côtes : Produit des patentes de santé et des droits sanitaires. . . . .	20,000 »		
84	Produit des examens pour le recrutement du personnel des Eaux et Forêts.	500 »		
85	Expositions générales des beaux-arts. . . . .	15,000 »		
86	Produit de la vente de moulages provenant du Musée des échanges. . .	4,700 »		
<b>MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.</b>				
87	Droits d'inscription affectés aux dépenses des jurys chargés de procéder aux épreuves pour l'admission aux emplois d'ingénieur et de sous-chef de section . . . . .	500 »		
<i>A. — Chemins de fer.</i>				
88	Billets, rails et accessoires, matériel fixe tenant à la voie . . . . .	1,000,000 »		
89	Service des voies et travaux, non compris les objets dénommés à l'article précédent . . . . .	200,000 »		
90	Service de la traction et du matériel . . . . .	1,000,000 »		
91	Service des transports . . . . .	300,000 »	4,072,800 .	
92	Services en général . . . . .	200,000 »		
93	Versements ayant une affectation spéciale ou concernant plusieurs services.	100,000 »		
<i>B. — Postes et télégraphes.</i>				
94	Services communs . . . . .	2,500 »		
95	Service des postes . . . . .	12,000 »		
96	Service des télégraphes et des téléphones. . . . .	200,000 »		
<i>C. — Marine.</i>				
97	Service de la traction et du matériel . . . . .	20,000 »		
<b>MINISTÈRE DE LA GUERRE.</b>				
98	Service des établissements de fabrication de l'artillerie . . . . .	400,000 »		
99	Service de l'Institut cartographique militaire. . . . .	15,000 »		
100	Service des objets de couchage de l'État . . . . .	5,000 »		
101	Service de la pharmacie centrale de l'armée . . . . .	90,000 »		
102	Service de la remonte spéciale des officiers . . . . .	200,000 »		
105	École militaire. — Pension des élèves . . . . .	136,800 »		

N° DES ARTICLES.	DÉSIGNATION DES SERVICES.	PRÉVISIONS des RECETTES et DES DÉPENSES.	TOTAL P R CHAPITRE.
§ 3. — SERVICES DIVERS.			
104	Cautionnements des entrepreneurs défallants . . . . .	10,000 »	} 711,333 84
105	Remboursement de prêts aux provinces et aux communes pour construction et ameublement de maisons d'école . . . . .	1,355 84	
106	Création d'une école de bienfaisance de l'État, à Ypres. (Legs Godtschalck )	700,000 »	
§ 4. — <i>Fonds spéciaux constitués au moyen de crédits inscrits au Budget ordinaire.</i>			
107	Fonds spécial et temporaire de 10 millions pour des travaux extraordinaires de voirie, institué par la loi du 28 juin 1896 . . . . .	8,000,000 »	} 18,000,000 »
108	Fonds spécial et temporaire de 20 millions pour la construction, l'amélioration et l'ameublement des casernes, des hôpitaux militaires et de l'École militaire, institué par la loi du 9 août 1897 . . . . .	10,000,000 »	
TOTAL DU BUDGET DES RECETTES ET DES DÉPENSES POUR ORDRE . . . . . fr.		1,268,891,356 84	